

# Accord de coopération

## Challenge Business Plan

## ■ LE PORTEUR DE PROJET S'ENGAGE À :

- fournir l'idée sur laquelle les étudiants vont travailler pendant 8 semaines,
- rencontrer les étudiants une fois par semaine et aussi souvent qu'ils en font la demande pendant cette période (en face à face ou en visio),
- leur fournir tous les documents nécessaires à la bonne réalisation du BP,
- les prendre en charge financièrement pour tous leurs déplacements, inscriptions à des colloques, salons, etc. s'il le juge nécessaire pour la construction du BP,
- participer à la séance de présentation des projets aux étudiants courant janvier,
- avertir les responsables en cas de problème
- régler la somme de 50 € à l'association des étudiants du Master Entrepreneuriat.

## ■ EN ÉCHANGE, LE PORTEUR DE PROJET RECEVRA :

- un compte-rendu hebdomadaire de l'avancement des étudiants,
- un business plan écrit et une présentation powerpoint de celui-ci à l'issue du challenge.

## ■ LES ÉTUDIANTS S'ENGAGENT À :

- fournir un travail de qualité, en équipe, sur une période de 8 semaines,
- répondre de leur travail chaque semaine (document envoyé aux enseignants responsables et au porteur de projet),
- ne rien communiquer sur le projet pendant l'année 2021 et à signer une clause de confidentialité.

## ■ L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE S'ENGAGE À :

- fournir une équipe d'étudiants pendant 8 semaines pour réaliser, avec le porteur de projet, un BP. Cela étant, ce travail reste un travail d'étudiants et ne peut en aucun cas engager ni l'équipe pédagogique ni l'université,
- encadrer les étudiants pendant leur avancement,
- gérer tout problème pendant cette période,
- inviter le porteur de projet à assister à la soutenance finale.

En signant cet accord de coopération, précédé de la mention "lu et approuvé", toutes les parties prenantes du challenge business plan acceptent de respecter tous les engagements cités ci-dessus.

Les étudiants,

Les porteurs de projet,

L'équipe pédagogique

Kevin RODRIGUEZ

BASTOS

Valérie BODOCCO

Fait le 15 décembre 2020 à Paris

